

Aitzema ne communiquoit aux Ministres étrangers les Actes dont ils avoient besoin , qu'après qu'ils lui avoient fourni ceux dont il vouloit enrichir son ouvrage.

Ces Actes marqués au coin de l'authenticité , sont d'une extrême importance pour constater les faits de l'Histoire, les intérêts des Puissances , & les fondemens de leurs prétentions : Ils peuvent encore servir d'instructions aux Ministres & aux Ambassadeurs qui ont à régler des affaires relatives à tout ce qui s'est passé depuis l'année 1609. Car depuis ce tems il ne s'est fait aucun Traité considérable dont il ne rapporte le texte , ni presque aucune Négociation publique ou secrète , dont il ne rende un compte exact. C'est à l'étude de cet ouvrage que les Plénipotentiaires , qui ont le plus brillé dans les Congrès, doivent une grande partie de leurs connoissances & de leur réputation.

Comme la Religion entre dans tous les Gouvernemens , & que dans tous les tems il y a eu des Puissances qui en ont fait un bon ou un mauvais usage , Aitzema traite cet objet avec toute l'impartialité & toute la modération qu'on peut désirer dans un Historien. Il relève cependant avec autant de force que de solidité les fautes commises par ceux qui ont introduit des changemens à cet égard ; il combat le Fanatisme qui a régné dans les derniers siècles ; & balançant les différentes opinions , sans décider lui-même , il met son Lecteur en état de juger sainement.

Aitzema a donné son Histoire par forme d'Annales. Il commence à l'an 1621. & finit à l'an 1669. Je n'ignore pas que Mr. de Wicquefort reproche à l'Auteur d'entrer quelquefois